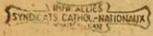


# LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKirk 1139



JUILLET 1940

## Un peu de tout

### L'ASSURANCE-CHOMAGE

Enfin un point très discuté ces dernières années sur lequel la guerre aura fait l'unité entre les provinces, c'est l'assurance-chômage.

Nous aurons donc une loi nationale d'assurance-chômage. Supporté par les gouvernements provinciaux, Ottawa a obtenu de Londres la permission d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour légiférer lui-même en cette matière.

La C.T.C.C. aura contribué pour une bonne part à la votation de cette loi. Elle n'a cessé de réclamer, malgré les critiques qu'elle s'est attirées, que l'assurance-chômage tripartite et contributive devait être établie sur le plan national pour être efficace sans être au détriment d'aucune province.

Le témoignage de la C.T.C.C. a souvent été cité par les partisans de cette idée et ça n'a pas été sans effet. On voyait dans ce témoignage le voeu unanime, peu s'en faut, des travailleurs catholiques de notre province, et qui ne faisait qu'un également avec celui de tous les ouvriers du Canada.

Notre attitude dans ce domaine n'est pas à base d'égoïsme de classe comme on l'a injustement prétendu, mais dans l'intérêt de l'industrie canadienne entière. Du reste notre population travaillante, effroyablement prolétarisée par l'industrie moderne, abandonnée à l'insécurité sociale croissante, réclame avec force cette protection.

L'assurance-chômage nationale contribuera beaucoup pour atténuer particulièrement les misères sans nom de la recrudescence du chômage qui suivra l'après-guerre.

### L'ATELIER SYNDICAL

Le droit de syndicaliser complètement un atelier avec le concours du patron est enfin redevenu un acte légal en notre province.

Nous remercions le gouvernement Godbout d'avoir, sur nos instances, extirpé tout vestige des fameux bills 19 et 20: il a redonné aux travailleurs et aux employeurs qui ont l'esprit syndical le droit de décider ensemble que dans tel atelier des ouvriers syndiqués seulement travailleront. Cela c'est l'atelier syndicalisé librement consenti par le patron, que les syndicats nationaux catholiques préconisent depuis toujours.

Ce n'est pas l'atelier fermé contre aucun ouvrier qui peut se placer chez ce même patron, ce n'est que l'obligation, pour s'y placer, d'entrer dans le syndicat.

Il y a tout un arsenal de raisons d'ordre et de justice pour cela, dont la légitimité a été reconnue par les plus hautes autorités sociales et religieuses.

L'expression "atelier fermé" devrait être désormais bannie du dictionnaire syndical. Nos hautes luttes depuis trois ans contre cette expression fautive et incomplète et contre la négation d'un droit honnête qu'elle a mis dans la tête de nombreuses gens nous a mérité un succès assez manifeste qui devrait bonnir de toutes les lèvres cette expression injuste.

Vive "l'atelier syndical": voilà ce qu'il faut dire. Car, pour nous: "atelier syndical" est synonyme d'entente parfaite entre le patron et ses employés syndiqués.

Laissons à ceux qui l'imposent par la violence l'application: atelier fermé.

### L'EPARGNE DE GUERRE

Nous comptons déjà quelques syndicats nationaux catholiques qui ont acheté généreusement des certificats d'épargne de guerre. Nous les félicitons chaudement. Nous encourageons tous les groupements affiliés à la C.T.C.C. à suivre nombreux ce geste patriotique.

Que tous nos syndiqués, individuellement, saisissent aussi cette occasion de se procurer de ces certificats d'épargne. Le moyen est si facile par l'achat d'un ou de quelques timbres de 25 sous chaque fois que l'ouvrier reçoit sa paye. Facile moyen d'économiser, c'est aussi une excellente habitude à prendre ou à reprendre.

Enfin nous sommes en guerre. Notre intérêt est que le Canada gagne cette guerre avec ses alliés; notre devoir est de l'aider, nous n'avons pas le choix.

Notre syndicalisme catholique étant après tout essentiellement canadien, il est de bonne logique que tous ses membres réalisent toute l'importance de leur devoir à l'heure présente: aider à la victoire.

### INDUSTRIES DE GUERRE

L'augmentation de la production dans les industries de guerre pose plusieurs problèmes:

1o. Trouver toute la main-d'oeuvre spécialisée requise par certaines industries particulièrement affectées aux munitions et aux approvisionnements de guerre.

(Suite à la page 2)

## Notre problème social

Par Esdras Minville, directeur de l'Ecoles de Hautes Etudes commerciales

De tous les problèmes que la crise économique de 1929-30 a brusquement révélés, il n'en est pas de plus douloureux, de plus hallucinant que le problème social. Et il en est ainsi parce que l'homme étant le principe et la fin de toute activité, le problème social — problème humain — se pose comme l'aboutissement, l'expression synthétique de tous les autres.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, des études nombreuses ont été consacrées au problème social dans la province de Québec. Malheureusement elles ont eu tendance, sauf rares exceptions, à se rapetisser aux dimensions du problème ouvrier ou, si on le préfère, à n'en montrer qu'un aspect: les relations du capital et du travail. Ainsi que nous l'écrivions dans un récent article: "Cette tendance s'explique; elle a pu même se justifier dans une certaine mesure, un moment donné, alors que partout dans le monde, par suite de l'expansion rapide de l'industrie et du gonflement corrélatif des masses ouvrières, l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs industriels et la régularisation de leurs rapports avec les employeurs apparaissaient comme l'un des problèmes les plus délicats et les plus urgents auxquels économistes, sociologues, juristes, politiques et moralistes devaient s'attacher" (1).

Elle ne se justifierait plus aujourd'hui. Et s'en tenir à cette vue étroite, presque mesquine, du problème social serait, autant le dire tout net, en fausser la perspective. La crise économique universelle, le chômage, la pauvreté généralisée et, dans bien des milieux, devenue chronique, l'ont révélé sous un jour différent — celui même sous lequel, chez nous du moins, nous aurions dû toujours l'envisager. Il ne s'agit plus désormais de simple harmonie de classes, de simple bonification des relations entre patrons et ouvriers: il s'agit des conditions d'existence d'autant dire toutes les classes sociales — car pour citer encore une fois l'article auquel nous venons de faire allusion, "dans l'état de désagrégation où est tombée notre société, il n'est plus de classe si bien assise qu'elle puisse répondre avec un degré raisonnable de certitude de sa stabilité et de son avenir."

Le problème social comme nous l'entendons ici, c'est-à-dire les conditions d'existence de notre population en face des exigences de notre milieu et de notre époque, comporte donc une donnée urbaine, très grave, très difficile et très pressante, nous le verrons dans un instant. Mais il comporte aussi une donnée rurale, non moins grave, non moins difficile, non moins pressante et qui, au surplus, est bien antérieure à la première, avec laquelle elle est dans le rapport de cause à effet. On ne saurait donc dissocier ces deux données. Les traiter indépendamment l'une de l'autre sans risquer d'aboutir à des conclusions

(1) L'Action Nationale, "Préparer l'après-guerre", janvier 1940.

discutables sinon franchement erronées.

Les mêmes études et travaux auxquels nous avons fait allusion en commençant ont, en outre, et sauf exception, traité ce problème ou bien du point de vue de l'individu (salaires, pensions, assurances de toutes sortes, etc.), ou bien du point de vue de la collectivité (bien commun, harmonie des classes, etc.). Ils ont généralement négligé une institution intermédiaire qui est pourtant l'épanouissement naturel de l'individu et le fondement de la société: la famille. Seconde cause de distorsion, car dans une société où la famille est généralement nombreuse, et chez un peuple dont l'avenir comme entité distincte est intimement lié à l'accroissement de son nombre, donc à la préservation de ses sources de vie, le problème social ne peut affecter la même allure ni avoir la même signification que dans une société à petites familles, chez un peuple bien établi dans l'indépendance et la stabilité politique.

Le problème social comme il se pose chez nous, disons-le tout de suite, n'a pas en soi d'explication. Il détonne, fait scandale. Qui admettra jamais, en effet, qu'un pays comme le nôtre, ri-

chement pourvu, mais à peine peuplé, soit aux prises avec les mêmes problèmes, les mêmes embarras exactement que les pays les plus vieilles humanisés et qui, mal dotés, étouffent littéralement dans des frontières trop étroites? Notre problème social est l'aboutissement d'une évolution déjà longue, plus que séculaire. La crise qui dure depuis dix ans ne l'a pas créé, elle n'a fait qu'en révéler l'ampleur en l'aggravant de son propre poids. On ne saurait y rien comprendre, si on ne le replace dans sa perspective historique et ne dégage les causes qui, dans le temps, se sont conjuguées pour le produire.

Comme tout problème social, le nôtre présente un aspect psychologique. Car, répétons-le, c'est un problème humain; et notre milieu humain a ses virtualités, ses exigences qui tiennent au complexe mental de la population, à sa façon propre de réagir devant une situation ou un problème donné. On se rend compte de l'extrême importance de ce facteur quand on aborde l'étude comparative de tel ou tel phénomène social, par exemple, l'histoire du syndicalisme ouvrier dans la province de Québec — histoire mêlée, confuse, marquée d'hésitations et de reprises que les historiographes étrangers, même sympathiques comme Logan, ont du mal à s'expliquer. Autant donc dire tout de suite que notre problème social, nous ne le résoudrons pas par de simples techniques, en-

(Suite à la page 2)

## Texte officiel de la déclaration du maréchal Pétain

"Nous tirerons la leçon des batailles perdues"

BORDEAUX, 21 juin (C.P.-Havas) — Voici le texte officiel de la déclaration faite hier par le maréchal Pétain:

"Français, j'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement désigna hier les plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions. Je pris cette décision dure au coeur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérons résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son nom seul présageait la victoire. Pourtant la ligne céda et la pression ennemie contraignit nos troupes à la retraite. Dès le 13 juin une demande d'armistice était inévitable.

"Cet échec vous surprit, vous souvenant de 1914 et 1918, vous en cherchiez les raisons: Je vais vous les dire.

"Le 1er mai 1917, nous avions encore 3,280,000 hommes aux armées, malgré trois ans de combats meurtriers. A la veille de la bataille actuelle, nous en avions 500,000 de moins. En mai 1918, nous avions 85 divisions britanniques; en mai 1940, il n'y en avait que 10. En 1918, nous avions avec nous 58 divisions italiennes et 42 divisions américaines. L'infériorité de notre matériel fut plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française livra un contre six ses combats.

"Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avions aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés.

"Voilà les causes de notre défaite.

"Le peuple français ne conteste pas ces échecs. Tous les peuples concurrent tour à tour le succès et le revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

"Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'emporta sur l'esprit de sacrifice. L'on revendiqua plus que l'on servit. On voulut épargner l'effort. On rencontra aujourd'hui le malheur.

"J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Je suis et resterai avec vous dans ces jours sombres.

"Soyez à mes côtés, le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils!"

## Notre problème social

(Suite de la 1ère page)

core moins par des solutions d'emprunt, mais que par delà le phénomène, il faudra nous appliquer à découvrir l'homme, avec tout le complexe de sa personnalité. En fait, et pour résumer, notre problème social semble sourdre d'un état d'esprit: l'individualisme qui imprègne les mœurs, les lois et les institutions; et d'un état de fait: l'adaptation de la vie économique au particularisme du milieu physique et du milieu humain. Examinons cela d'un peu plus près.

Et d'abord, pour nous plier à ce que nous avons prétendu être une nécessité du sujet, jetons un regard en arrière. Tout le monde sait par coeur les chiffres que nous allons citer. En 1871, la population rurale formait les 81.5 p.c. de la population totale et la population urbaine, les 19.5 p.c. D'un recensement à l'autre, le pourcentage de la population rurale diminue; 1881, 77.1 p.c.; 1891, 66.4 p.c.; 1901, 60.3 p.c. En 1911, le rapport ville-campagne est déjà renversé: 51.8 p.c. de la population vit dans les villes et 48.2 p.c., dans les campagnes. De 1911 à 1931, la situation ne fait que s'aggraver. En 1921, les campagnes ne renferment plus que 44 p.c. de la population et en 1931, que 36.9 p.c.

De 1891 à 1931, la population rurale n'a augmenté que de 65-

816 âmes, cependant que la population urbaine augmente de 1,313,821 âmes. Dans le dernier fascicule de ses *Etudes canadiennes*, Blanchard constate que la plaine de Montréal comptait moins d'habitants en 1931 qu'en 1861.

Or, étant donné le taux élevé de l'accroissement naturel dans les campagnes, il est bien certain que la population rurale, non seulement n'aurait pas dû diminuer, mais dans l'ensemble aurait dû augmenter dans de beaucoup plus fortes proportions. D'autre part, nous savons que l'immigration a été loin de laisser dans nos villes le million et tiers de personnes qu'on y a recensé en 1931 de plus qu'en 1891. Conclusion: nos campagnes se vident au profit des villes. Et pour être moins apparent que dans la région immédiate de Montréal, ce phénomène peut se vérifier dans toutes les régions rurales de la Province.

Ce phénomène de migration intérieure n'est pourtant qu'un aspect, ou plutôt le prolongement d'un phénomène démographique plus vaste, dont nous n'avons à nous occuper ici que dans la mesure où il sort des mêmes causes: l'émigration qui de 1830 à 1922 conduit aux Etats-Unis plus d'un million de nos gens. Le problème, comme

nous l'apercevons aujourd'hui dans notre province, est donc déjà plus que séculaire. Et s'il arrive à quelques-uns d'entre nous d'avoir l'air de le découvrir, cela ne fait que démontrer plus nettement dans quelle sorte d'inconscience nous avons longtemps vécu.

M. l'abbé Lionel Groulx, dans une conférence retentissante, mettait il y a quelques années en pleine lumière les causes qui ont, au cours du dernier siècle, déclenché et accéléré l'émigration aux Etats-Unis: stagnation économique, absence de politique d'établissement (ni chemin, ni arpentage des terres, ni encouragement d'aucune sorte à la colonisation); déviation et abus du régime seigneurial; sorte de méfiance innée à l'endroit du nouveau régime foncier et de toutes tentatives d'établissement dans les régions excentriques, non encore tombées aux mains des grands spéculateurs immobiliers.

Or pendant que chez nous tant de causes se conjuguent pour rendre la vie difficile, paralyser l'élan de la population, les anciennes colonies britanniques émancipées, donc soustraites à la politique coloniale anglaise, commencent, avec la vigueur qui les caractérise, la mise en oeuvre de leurs immenses ressources. L'industrie s'y plante et s'y épanouit, les villes se multiplient et, avec elles, les emplois et les modes de vie. Il se crée là-bas un pressant appel de main-d'oeuvre. Cette attraction immédiate est trop forte: nos

## Un peu de tout

(Suite de la 1ère page)

20. Dans lesdites industries, où la main-d'oeuvre expérimentée est insuffisante, s'impose le transfert d'ouvriers qualifiés occupés dans les industries non essentielles à la guerre.

30. Le manque considérable dans tout le pays de main-d'oeuvre, spécialisée dans certaines industries essentielles à la guerre pose l'obligation d'intensifier la formation professionnelle des jeunes gens et de compléter celle des hommes plus âgés.

L'embauchage dans les industries de guerre est pour nos travailleurs de cette province une grande opportunité dont il faut savoir profiter pleinement. Pour cela que tous ceux qui ont des connaissances à refaire ou qui sont aptes à suivre les cours spéciaux qui se donnent cet été dans toutes les écoles techniques et des arts et métiers de la province, sachent aller en profiter.

Que tous nos jeunes ouvriers surtout pensent à leur avenir.

Alfred CHARPENTIER

gens quittent leurs vieilles paroisses pour aller chercher outre frontières une subsistance, une aisance que leur propre pays leur marchande ou leur refuse.

Sous l'Union, il y a crise chez nous: l'Angleterre est passée au libre-échange et nous avons perdu la préférence sur son marché. A son tour, le Canada bataille pour l'autonomie fiscale et douanière. Durant la même période, les chemins de fer commencent à déployer leurs réseaux; puis, la Confédération élargit le marché national et rectifie les courants commerciaux. En 1878, la

politique nationale de John Macdonald soustrait en bonne partie le Canada à la politique coloniale anglaise. A l'Intercolonial, qui a déjà relié les Provinces Maritimes aux Provinces du centre, s'ajoute le premier transcontinental, qui, poussant à travers les Prairies, atteindra le Pacifique en 1886. Le peuplement de l'Ouest s'amorce; il ne tardera pas à stimuler de toute façon l'activité économique de l'Est.

Cet enchaînement de circonstances va déclencher l'essor des villes. Montréal et Québec s'animent, commencent à grandir. Or dans les campagnes rien n'a changé. Nous avons un ministère de l'Agriculture depuis 1852; nous aurons un ministère de la Colonisation en 1888. Mais l'un et l'autre ne disposent que de maigres crédits et leurs méthodes de travail sont plus que rudimentaires. Aussi bien le courant d'émigration vers les Etats-Unis qui, depuis 1830-1840 n'a cessé d'augmenter, se double du mouvement de migration vers les villes — celui même dont les chiffres cités il y a un instant ont révélé toute l'ampleur.

Vers la fin du dernier siècle et le début du siècle actuel, les Etats-Unis entrent dans la deuxième phase, la plus décisive, de leur prodigieuse expansion. Le mouvement de concentration économique qui, là-bas, donne naissance à des villes aussi nombreuses que puissantes déferle bientôt sur notre province. Il accélère le mouvement d'urbanisation amorcé un quart de siècle plus tôt. Les progrès rapides de l'Ouest, la première Grande-Guerre et sa poussée soudaine d'industrialisation, puis la prospérité anormale de l'après-guerre immédiat et des années 1925-1926-1927-1928, complètent ce bouleversement économique et démographique.

Quelques rares individus, volontiers taxés de pessimisme, voire d'inintelligence, s'inquiètent de ce puissant remue-ménage, dont ils n'espèrent pas grand-chose de bon à la longue. Mais leurs voix et leurs avertissements se perdent dans l'optimisme général. Tout le monde a de l'argent sous le pouce, et l'espoir est au cour de tous que désormais la prospérité ne connaîtra plus de borne ni dans le temps ni dans l'espace.

Tel était l'état des choses et des esprits lorsque fin 1929 la crise éclate, catastrophique dès l'abord. Avec elle s'évanouissent les illusions dont la foule depuis des années déjà se berçait. La désagrégation sociale qui, sans que nulle part on y prêtât attention, avait correspondu à la montée économique, se révèle brusquement dans toute son ampleur: que de dégâts accumulés et quelle effrayante complexité dans une situation dont personne ne sait plus par quel côté la prendre!

Le chômage apparaît bientôt comme la manifestation sociale à la fois la plus douloureuse et la plus ruineuse de la crise économique — le chômage et la pauvreté généralisée avec tous les maux sociaux qui se greffent naturellement sur ces deux calamités premières — cela non seulement dans les villes, mais mé-

(Suite à la page 3)



## Service en Relations Industrielles

Depuis quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constituants de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

### LE MINISTERE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN A. McLARTY.  
Ministre

W. M. DICKSON  
Sous-ministre

# Notre problème social

(Suite de la page 2)

me dans les campagnes les plus reculées. La crise économique avait déclenché le désordre social qui, à son tour, retentissait sur l'économique, engendrait de nouvelles misères, lesquelles se propageaient en profondeur et en étendue, menaçant d'envahir toutes les classes sociales et de compromettre à jamais leur stabilité.

Dès le mois de mai 1932, on relève, dans la province, 112,735 personnes vivant d'allocations de chômage. D'un mois à l'autre, le contingent augmente: 145,843 en juin, 184,030 en juillet, 228,608 en août, 419,642 en décembre. Le sommet sera atteint en février 1933 avec 513,738 secourus. Ce chiffre se décompose ainsi: 84,822 chômeurs chefs de famille, 414,506 dépendants et 14,410 personnes sans dépendants.

Naturellement, les déboursés pour secours directs s'établissent toute de suite à un niveau élevé et augmentent dans la proportion même où croît le nombre de chômeurs. En mai 1932, les pouvoirs publics distribuent ainsi 317,758 dollars; en décembre, 1,598,356 dollars; et en février 1933, 1,751,051 dollars.

Avec mars 1933, le nombre des secourus commence à diminuer. Cette diminution continuera d'une année à l'autre, avec des fluctuations plus ou moins marquées selon les saisons et les mouvements mêmes de l'activité économique. Au mois de décembre 1937, il n'était plus que de 161,482, dont 31,475 chefs de famille, 123,768 dépendants et 6,239 personnes seules.

Or, si étrange que cela paraisse à première vue, les déboursés pour secours ne diminuent pas à la même cadence. Ils ont même tendance à augmenter et finissent par s'établir à un niveau sensiblement plus élevé, eu égard au nombre des secourus, qu'en 1933. Ainsi, en février 1933, les secours distribués se totalisent, comme nous le disions il y a un instant, par 1,751,050 dollars pour 513,738 personnes. En février 1934, ils se totalisent par 2,016,372 dollars pour 373,454 personnes. Cela représente une augmentation relative de plus de 66 p.c. En décembre 1937, les déboursés pour secours directs s'élevaient encore à 1,050,447 dollars pour 161,482 secourus, soit, par rapport à février 1933, une augmentation voisine de 100 p.c. du taux de distribution.

A cette tendance, il y a sans doute plusieurs explications, notamment celle-ci qu'au début — suite de l'optimisme des années antérieures — on a voulu voir dans la crise un phénomène douloureux mais temporaire. Et pour s'en tirer au meilleur marché possible, on n'a accordé de secours que le strict nécessaire. Mais quand il est devenu évident que la crise durerait bien au delà des prévisions mêmes les plus pessimistes, voire que le chômage s'installait en dépit du relâchement de la crise économique, on a senti le besoin d'accorder aux chômeurs des allocations moins parcimonieuses, qui leur assureraient des conditions de vie plus humaines. C'est ainsi qu'à Montréal, on octroie des allocations de loyer, de frais médicaux, etc., etc. En fait, les pouvoirs publics étaient placés dans l'alternative suivante: ou bien épargner momentanément les fonds et voir une partie considérable de la population s'amoindrir physiquement et moralement dans l'oisiveté et les privations, ou bien tâcher de sauvegarder autant que possible les forces physiques et morales des chômeurs, quoi qu'il en coûte financièrement.

Les secours directs ne représentent cependant pas les seuls déboursés occasionnés par le chômage. Les travaux remédiateurs ont coûté aux pouvoirs publics des sommes énormes. On se rappelle qu'en 1930 les gouvernements espéraient pouvoir répondre aux besoins par la création du travail. Ils tirent à cette politique jusqu'en 1932. Ils y revinrent de temps à autre durant la crise; des dizaines de millions y passèrent. En résumé, au 31 dé-

cembre 1937, le chômage dans la province de Québec avait coûté en allocations gratuites et en travaux 144,303,489 dollars — et cela sans compter l'effort particulier de la province dans le domaine de la colonisation, de la voirie et des travaux publics. Depuis lors, d'autres millions sont venus s'ajouter à ce total.

Comment cette vague énorme de chômage s'est-elle répartie dans la province? Montréal évidemment a compté le plus grand nombre de chômeurs. Au mois d'avril 1933, on y a distribué des secours à 280,096 personnes. A partir de cette date, le nombre décroît jusqu'à 121,275 en décembre 1937, à 114,247 en décembre 1938. Au total, de 1932 à 1938, les pouvoirs publics ont distribué dans la métropole 86,234,398 dollars en secours directs.

La ville de Québec vient au second rang. Dans l'ensemble, et pour éviter des accumulations de chiffres qui n'ajouteraient d'ailleurs rien à notre démonstration, on constate que le chômage a surtout frappé les centres industriels et, parmi ces derniers, ceux qui comptent d'abord sur la grande industrie. Voici d'ailleurs le tableau des réclamations des municipalités pour secours directs de 1932 à 1937 inclusivement; avec dans la première colonne le montant total des déboursés et, dans la dernière, le déboursé per capita, sur la base de la population de 1931.

	Secours directs (dollars)	Population 1931 (âmes)	Déboursés per capita (dollars)	Cap-de-la-
Madeline	863,789	8,748	100	
Chicoutimi	2,653,098	11,877	224	
Hull	1,539,195	29,433	54	
Granby	84,852	10,329	8	
Joliette	211,175	10,765	20	
Jonquière	1,231,737	9,448	130	
Lachine	1,775,456	18,630	95	
Longueuil	94,452	5,407	17	
Montréal	75,605,269	818,577	92	
Québec	5,021,400	130,594	46	
Rivière-du-Loup	232,047	8,499	26	
Saint-Jean	284,265	11,256	23	
Shawinigan	1,268,292	15,345	82	
Sherbrooke	677,891	28,933	23	
Sorel	419,462	10,320	40	
Thetford Mine	192,685	10,701	19	
Trois-Rivières	2,163,820	35,450	60	
Verdun	4,405,571	60,745	73	

Nous ne prétendons pas que ces comparaisons soient en tous points exactes; car bien des facteurs ont pu influencer les situations locales: charité privée, taux des secours variables d'une municipalité à l'autre, mode de distribution également variable, etc., etc. — Les conclusions absolues sont donc interdites. Toutefois, il semble bien ressortir assez nettement de ces chiffres que les centres dépendant plus ou moins complètement de la grande industrie sont ceux qui ont été le plus durement atteints. Ainsi, Chicoutimi avec 224 dollars par tête de population, Jonquière avec 130 dollars, Cap-de-la-Madeleine avec 100 dollars, Shawinigan avec 82 dollars; puis les villes dont la production industrielle est déjà plus diversifiée: les Trois-Rivières, 60 dollars; Hull, 54 dollars; Québec, 46 dollars; Montréal et sa banlieue ont des chiffres sensiblement identiques: Montréal, 93 dollars; Lachine, 95 dollars; Verdun, 73 dollars.

Plusieurs villes appuyées sur la petite et la moyenne industrie ont beaucoup moins réclamé: Sherbrooke, 23 dollars par tête de population; Saint-Jean, 23 dollars; Joliette, 20 dollars;

Thetford-les-Mines, 19 dollars; Granby, 8 dollars. Enfin, d'autres villes de même structure économique n'ont rien demandé du tout: ainsi, Saint-Hyacinthe, Victoriaville, Drummondville, Rimouski, etc.

Encore une fois, ces chiffres n'ont qu'une valeur relative; ce sont des approximations que des recherches plus poussées modifieraient sans doute assez sensiblement. Tels quels, ils sont néanmoins intéressants en ceci qu'ils semblent confirmer une opinion depuis longtemps répandue dans la province, à savoir, que la grande industrie introduite trop brusquement dans notre économie n'a pas produit tout le bien qu'on en espérait, qu'elle a au contraire sérieusement compromis la stabilité sociale, condition elle-même de la stabilité économique. Il y aurait eu là une transition à ménager.

Le chômage même généralisé au point que nous venons de dire, même installé et passé à l'état chronique, comme nous pouvons malheureusement le constater aujourd'hui, n'est pourtant pas le seul aspect du problème social des villes. Considéré en lui-même ainsi que dans ses conséquences les plus lointaines, il n'en fournit qu'une idée incomplète. Il faut regarder au delà, car le chômage réabsorbé, le problème social, comme nous l'avons défini en commençant, existerait encore comme il existait avant la crise économique de 1929 sans que personne ou à peu près s'en occupât. En effet, on s'en rend compte aujourd'hui, même aux plus belles époques de prospérité économique, le paupérisme s'installait et sévissait dans nos villes — le paupérisme avec ses suites d'ordre matériel aussi bien que moral.

Montréal, chacun le sait, est le produit le plus voyant, le plus impressionnant de l'évolution économique dont nous avons il y a un instant retracé les étapes. Il a été longtemps notre orgueil: métropole du Canada, une des plus grandes villes d'Amérique, troisième ville française du monde, etc., bref, de quoi nous frotter les mains de satisfaction — et dans une certaine mesure avec raison, la crise toutefois nous a forcés à raisonner notre orgueil, à contenir notre exubérance. De multiples problèmes ont brusquement surgi, qui se bousculent aujourd'hui dans la grouillante agglomération qu'est devenue si rapidement notre ville, et par leur nombre et leur complexité, jettent l'inquiétude et même le désarroi dans les esprits.

D'après une enquête conduite en 1934-35 par la *City Improvement League*, en collaboration avec le *Board of Trade* de Montréal, sur les conditions du logement — enquête reprise d'ailleurs quelques mois plus tard par le service d'urbanisme de la Commission métropolitaine — il y avait à cette époque, à Montréal et dans la région métropolitaine — la situation n'a sans doute guère changé depuis — 187,700 personnes touchant un salaire de 450 à 850 dollars par année. Les enquêteurs par tagent ces salariés en quatre groupes.

Ville	% de la population salariés	Région métropolitaine	Revenu moyen (dollars)
I—Employés et ouvriers du personnel de direction	76,070	25.6	85,340
II—Artisans et ouvriers qualifiés	54,570	18.4	62,050
III—Main-d'oeuvre semi qualifiée	94,330	31.3	105,910
IV—Main d'oeuvre non qualifiée	72,030	24.2	81,950

Ainsi donc, en 1934-1935, il y avait à Montréal plus de 166,000 petits salariés chroniques, vivant d'un salaire de 450 à 850

dollars par année; et sur ces 166,000, 72,000 se classaient dans la catégorie la plus basse, avec

(Suite à la page 4)

## Certificats d'épargne

Les groupements syndicaux qui ont déjà acheté des certificats d'épargne comme ceux qui suivront cet exemple sont priés d'en informer le président de la C. T. C. C., en lui spécifiant la valeur des certificats achetés. En sa qualité de membre du Comité provincial de l'épargne de guerre, ces renseignements seront bien appréciés par lui.

## L'économie

doit être pratiquée par toutes les personnes de la famille, car elle bénéficie à toutes, sans exception.

L'ouverture d'un Compte d'Épargne est un acte essentiel dans la pratique de l'économie.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social :  
221, rue St-Jacques ouest, Montréal  
316 succursales et bureaux  
"OU L'ÉPARGNANT DÉPOSE SES ÉCONOMIES"



## GANTERIE

Gilets de cuir Tricots  
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,  
etc., etc.

## Acme Glove Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Tannerie : 4900, rue Iberville

## Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES  
JANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :  
939, SQUARE VICTORIA — MONTREAL

CHerrier 1300

## I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS  
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

## PHARMACIE PINSONNAULT

390 RUE ONTARIO EST. COIN PLESSIS MONTREAL  
Tél AMherst 5544 — CHerrier 0376

1938 RUE PLESSIS  
MONTRÉAL

G. N. MONTY, PRÉSIDENT  
L. P. GAGNON, VICE-PRÉSIDENT  
HUBERT MONTY, SECRETAIRE  
C. J. A. BOIVIN, DIRECTEUR  
J. P. S. MARIN, DIRECTEUR



SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE  
Administrateurs de  
La Compagnie Canadienne de Pompes Funèbres, Limitée  
B. LAPORTE, 416 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 198



G. N. MONTY

# Votre problème social

(Suite de la page 3)

un revenu de 450 à 650 dollars par année. Outre qu'il y a lieu, pour ceux qui savent ce qu'il en coûte de vivre à Montréal et d'y élever des enfants, de se demander au prix de quelles privations ces gens arrivent à subsister, il convient aussi de s'interroger sur la portée sociale d'un pareil état de choses. Cette masse énorme de gagne-petits représente un pouvoir d'achat extrêmement réduit, presque insignifiant. Et pourtant, par sa seule présence, elle pose toute une série de problèmes difficiles et coûteux: assistance, hygiène publique, logement, instruction publique.

On sait par exemple ce que coûtent chaque année les oeuvres d'assistance: hôpitaux, dispensaires, goutte de lait et autres oeuvres d'hygiène — créées et entretenues pour les classes pauvres.

De même — c'est un fait connu depuis longtemps — la Commission des écoles catholiques n'a pas les ressources dont elle aurait besoin pour organiser d'une année à l'autre les nouvelles écoles qu'exigerait l'accroissement de la population scolaire. Cela ne s'expliquerait-il pas en bonne partie par le fait qu'une proportion considérable de la population ne verse qu'un minimum d'impôts, alors qu'elle envoie aux écoles chaque année le plus fort contingent décroissant?

Et que dire du logement, des laudis avec leurs répercussions sur la santé physique et morale, et les problèmes financiers qui en découlent — problèmes si difficiles qu'en dépit des pressions de toutes sortes, les pouvoirs publics ne se décident pas à les aborder.

Le cas de Montréal n'est pas unique. Ce que nous en avons dit s'applique, toutes proportions gardées, à nombre d'autres villes de la province — encore qu'en dehors de Montréal, il n'ait pas été entrepris, du moins à notre connaissance, d'enquêtes du genre de celle dont nous venons de citer les conclusions. Mais nous avons vu plus haut jusqu'à quel point ces villes ont été affectées par le chômage. Il a certainement eu là les mêmes conséquences qu'à Montréal. Et l'on sait que les bas salaires ne sont pas le propre de la métropole. Il est même arrivé, dans certaines petites villes de la province, qu'une initiative aussi louable que l'encouragement à la propriété ouvrière a, en définitive, tourné au détriment de ces villes et des travailleurs engagés dans le mouvement. Lorsque la crise est venue, le fait même de posséder une maison qui représentait toutes leurs économies et tout leur avoir, a empêché nombre d'ouvriers tombés en chômage d'aller chercher au dehors du travail permanent. Il a fallu et il faut encore les secourir sur place.

Encombrement des villes, chômage généralisé et, en bien des centres, passé à l'état chronique, prolétariat grandissant, paupérisme envahissant avec tous les maux d'ordre matériel et moral qui en découlent, voilà les éléments principaux de ce que nous avons appelé la donnée urbaine du problème social. Comme on le voit, cela dépasse déjà et de beaucoup la question pourtant grave en elle-même des relations du capital et du travail, encore que celle-ci s'intègre aux autres, dont elle devient ainsi à la fois un peu la cause et un peu l'effet.

\* \* \*

L'émigration qui, depuis plus d'un siècle, draine la population rurale a-t-elle eu au moins pour résultat de décongestionner les campagnes, d'y assainir la situation en y établissant une sorte d'équilibre entre la masse humaine qui doit y vivre et les virtualités du milieu. Nous ne possédons pas les renseignements

ments qui nous permettraient d'éclaircir définitivement la question. Nous disposons cependant de quelques-uns.

Ainsi, d'après une enquête sommaire conduite en 1936-1937 par les sociétés de colonisation, il y aurait eu à ce moment-là dans les campagnes environ 55,000 célibataires et quelque 22,000 jeunes ménages qui ne savaient que faire ni où aller. Et qu'on veuille bien le remarquer, cette sorte d'accumulation humaine était le résultat des années de crise seulement. On le sait en effet, la situation sociale dans les campagnes nous est apparue sous son vrai jour en deux étapes successives. D'abord dans les années qui suivirent la fermeture, en 1922, des frontières américaines à l'immigration. Il était devenu tellement ordinaire depuis un siècle de voir notre surcroît de population émigrer que la situation résultant de la nouvelle politique américaine en étonna quelques-uns. Puis en 1932-33, au plus fort de la crise économique, les grandes villes, notamment Montréal, imposèrent des conditions de séjour plus ou moins prolongé au service des allocations de chômage. L'afflux habituel des campagnards vers les villes fut du coup plus ou moins entravé. Et c'est à partir de ce moment que commence tout de bon l'accumulation que nous venons de signaler.

Quand on a une idée des mouvements de population dans nos campagnes depuis cinquante ou soixante ans, les conclusions des sociétés de colonisation ne paraissent pas exagérées. Ainsi, par exemple, en prenant le chiffre de la population en 1937 et en 1938, et en calculant l'accroissement naturel au taux pluriennal de 20 pour 1,000, il est possible d'établir que dix comtés de la Gaspésie et du Bas du Fleuve ont, de 1871 à 1937 ou 1938, vu partir environ 150,000 de leurs gens — et cela déduction faite du peuplement, durant la même période, de deux comtés qui en 1871 n'existaient virtuellement pas. Durant ces 66 ou 67 années, le comté de Gaspé-Est aurait perdu environ 16,000 âmes; Bonaventure, 23,000; Matane, 12,000; Rismouski, 22,000; Rivière-du-Loup, 43,000; L'Islet, 30,000, et Kamouraska, 55,000. En revanche, Gaspé-Ouest aurait absorbé à peu près son accroissement naturel, cependant que Matapédia et Témiscouata se peuplaient à même le trop-plein des comtés voisins (1).

L'analyse détaillée des mouvements de population révèle que très peu nombreuses sont, dans les vieux comtés, les municipalités qui retiennent leur excédent de population. Il en est — les plus anciennes, celles dont les cadres sont remplis — qui demeurent stationnaires ou reculent; d'autres augmentent, mais, bien qu'il y ait encore de l'espace à occuper, restent en deçà de leur accroissement naturel. Quelques-unes seulement croissent au taux régulier.

Voici à ce point de vue, et pour la période 1931-1938, un tableau de l'état de la population dans cinq des plus anciens des comtés du Bas Saint-Laurent.

	Nombre de municipalités dont la population est restée stationnaire ou a diminué	Nombre de municipalités accusant une augmentation inférieure à l'accroissement naturel	Nombre de municipalités dont la population augmente au taux de l'accroissement naturel
Rismouski	8	8	colonies
Témiscouata	5	8	colonies
Ri. du Loup	7	13	1
L'Islet	1	10	colonies
Kamouraska	2	14	1
	23	52	

Les chiffres ci-dessus ne comprennent que les municipalités dont les cadres sont constitués depuis longtemps, qui ont déjà au moins dépassé le stade de la colonisation. Ils ne tiennent pas

(1) Il s'agit ici des comtés municipaux.

compte des colonies de Rimouski et de Témiscouata.

La situation démographique que ces chiffres révèlent résulte d'influence diverses, les unes générales, les autres locales, qu'il n'est pas à propos d'analyser ici. Mais on voit tout de suite quel intérêt offrirait une étude parallèle des mouvements de population et des variations de l'activité économique dans ces comtés au cours du dernier demi-siècle. Il n'est guère de politique sociale à formuler sans une telle rétrospective historique. Cette étude devrait être autant que possible entreprise sur place, afin de situer le phénomène dans son cadre véritable et d'en dégager les causes avec toute la précision à laquelle il est possible d'aspirer en pareille matière.

Ce que nous venons de dire des cinq comtés du Bas Saint-Laurent, il y a lieu de croire, surtout si nous nous reportons aux constatations de Blanchard déjà citées, que nous pourrions le répéter de la plupart des comtés ruraux de la province de Québec. Les sociétés de colonisation n'exagèrent donc pas lorsqu'elles publiaient les chiffres que nous avons donnés il y a un instant.

Le problème social ne se présente pas à la campagne de la même façon, il va sans dire, que dans les villes. Les modes d'existence diffèrent, la vie est moins chère, les coutumes et habitudes plus simples et donc moins coûteuses; surtout on peut y pourvoir en partie à sa subsistance, grâce à l'exploitation directe qui reste toujours à la base de l'activité rurale. En outre, l'organisation sociale dans les campagnes repose sur la famille et la paroisse: les problèmes d'assistance ne s'y posent donc pas avec la même acuité. La famille se suffit plus ou moins et elle peut toujours compter sur l'appui des voisins et du groupement qui s'est formé autour d'elle.

Ramené à l'essentiel, le problème social des campagnes en est un de niveau de vie, considéré par rapport à celui des populations urbaines, mais surtout par rapport aux besoins élémentaires de la population. Les conditions d'existence y sont réglées en définitive par l'aptitude de la population à tirer parti des ressources qui l'entourent — cette aptitude étant elle-même fonction, d'une part, de l'initiative et de l'esprit d'entreprise des gens, d'autre part, du régime d'exploitation des ressources.

Elles peuvent donc varier, et en fait elles varient, d'un milieu à l'autre sans que, pour des raisons très diverses, il soit toujours possible d'intervenir pour les corriger et les niveler. Cela revient à dire qu'on ne saurait envisager le problème social des campagnes comme formant un tout, ni l'étudier sans tenir compte des particularités du milieu où il se pose.

Or, nous le savons, les différences de niveau de vie entraînent des va-et-vient démographiques, des regroupements de population. Il n'y a pas d'autre explication valable au mouvement continu d'émigration qui, ainsi que nous le rappelons tantôt, a poussé au cours du dernier siècle des centaines de milliers de nos gens aux Etats-Unis et vers nos grandes villes. Le niveau de vie dans la plupart de nos régions rurales a toujours été inférieur aux besoins élémentaires de la population, si l'on entend par là, outre la subsistance quotidienne, la nécessité de pourvoir à l'établissement des jeunes générations. Nos gens ont abandonné la terre; ils ont fui les campagnes parce qu'ils espéraient trouver ailleurs des conditions d'existence moins pénibles, plus généreuses pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Tel était le cas autrefois et tel est encore aujourd'hui le cas dans bien des régions.

Pour illustrer ce que nous venons de dire, donnons un aperçu de la situation dans les comtés visités en 1937-1938 par les enquêteurs de l'Inventaire des ressources naturelles. En vue de déterminer jusqu'à quel point

(Suite à la page 5)

# Parmi les meilleurs amis du Travailleur

**Ameublement général:**

**PAUL CORBEIL**  
Ameublement général  
Un seul magasin  
Établi en 1915  
434 est. Blvd Crémazie - DU. 5737

**HOPITAL:**

**HOPITAL STE-THERESE Enr.**  
Licencié en Maternité privée  
Tenu par des gardes-malades enregistrées — Médecins spécialistes.  
Prix modérés — Soins attentifs dans une atmosphère agréable et avec l'hygiène la plus scrupuleuse.  
4824, rue St-Denis - LA. 1022

**AUTOMOBILES: parties**

**LECLERC AUTO PARTS**  
Réparations  
Parties d'automobiles usagées de toutes sortes — Ressorts  
3440 est. Ontario - Tél. FR. 6600

**MANUFACTURIERS de bijouterie:**

**C. LAMOND & FILS Ltée**  
Médailles et Bagues pour Gradués  
Insignes (médailles pour Sociétés)  
929, rue Bleury - MA. 7769

**AVOCAT:**

**ROLAND LAMARRE, L.L.L.**  
AVOCAT  
Bureau du soir:  
2300 est. Sherbrooke, apt 5  
Tél. FA. 1481  
57 ouest, rue St-Jacques  
Tél.: Bureau PL. 1125

**MEDECINS:**

**Dr M. BRISEBOIS**  
(Urologiste diplômé des Universités de Paris et de Londres)  
Spécialités:  
Maladies Urinaires (Reins, Vessie, Prostate) — Génitales, Vénériennes, Impuissance; Peau; Sang — Stérilité, Electricité Médicale et Chirurgicale; Rayons X  
816 Sherbrooke est, près St-Hubert  
Tél.: FRontenac 5252

**BATTERIES:**

**COLLETTE BATTERY**  
SERVICE Reg'd  
Réparations générales électriques  
Gaz et Huile  
Vis-à-vis le Bureau Central des Syndicats  
1310 Larivière CH. 3431

**NOTAIRES:**

**PIERRE BOURGOUIN**  
NOTAIRE  
Rés.: 271 McDougall - CA. 3255  
Bur.: 4503 St-Denis - PL. 8063  
coin Mt-Royal

**BOIS et CHARBON:**

**HENRI GRATTON**  
CHARBON — BOIS  
Charbon: après 7 h. p. DU. 2358  
601, Blvd Crémazie - DU. 1914

**NOTAIRE**

**PAUL GUILLET**  
NOTAIRE  
Président des Syndics de Ste-Philomène  
3002 Masson, Rosemont - CH. 4010

**Chauffage: Contracteur de**

**LA CIE DE CHAUFFAGE**  
DRAGON  
Système à soufflerie — Système à l'huile "Ace-Billow" — Chauffeurs Auburn et Motorstokors  
274 ouest, Ste-Catherine - BE. 3319

**NOTAIRE**

**JOS.-P.-A. TURENNE**  
NOTAIRE  
Cessionnaire des greffes des notaires Perrault et Crépeau  
1422, rue Visitation - CH. 7744

**Chirurgiens-dentistes:**

**Docteur B.-P. FLEURY**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Un ami des syndiqués  
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m., excepté mardi et jeudi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.  
Entrée: 4191 DeLaunaudière.  
angle Mont-Royal - AM. 2291

**Optométriste-opticien:**

**G.-B. LONGTIN, B.A., O.**  
OPTOMETRISTE-OPTICIEN  
chez J.-A. GAGNON  
Traitement musculaire — Membre du Syndicat  
S.V.P. téléphonez pour entrevue:  
4061 Wellington, Verdun - FI. 7407

**Dr Claude de GRANDMONT**  
B.A.-D.D.S.  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Post-Graduate: Northwestern University, Chicago  
4290, rue Adam - CL. 2323

**Peintres-décorateurs:**

**GODIN & DROUIN**  
PEINTRES-DECORATEURS  
1267 est. St-Zotique - DO. 8710

**Directeur de funérailles:**

**ARTHUR LANDRY**  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
528 est. Rachel - Tél. FR. 8161

**Entrepreneurs-plâtriers:**

**ANTONIO ARCHAMBAULT**  
ENTREPRENEUR PLATRIER  
7728 St-Gérard - TA. 2811

**ENTREPRENEUR-PLATRIER**

**ALBERT MORIN**  
ENTREPRENEUR-PLATRIER  
Ouvrage garanti exécuté promptement à des prix très modérés.  
1866, rue Cartier - AM. 8606

**THEO. LAMARRE**  
Réparation d'enduits — Vieux plâchers remis à neuf  
3047 Mercier Tél. Clairval 8331

**PLOMBIERS:**

**CHARETTE & FRERES**  
Plomberie, Chauffage, Electricité, Couverture, Réparations générales  
816 est. Ontario - CH. 9630  
Le soir et cas d'urgence: FR. 2253

**PNEUS:**

**L. VEILLEUX**  
Pneus vulcanisés avec machine moderne et regroupés par experts  
1863 Visitation - Tél. CH. 6823

**DONAT PARE**  
ENTREPRENEUR-PLATRIER  
4250, rue Iberville - CH. 5738

**QUINCAILLERIE:**

**J.-R. GREGOIRE**  
QUINCAILLERIE GENERALE  
Outils et peinture  
3605 est. Ontario - Tél. FA. 1167

**GARAGES:**

**GARAGE DELISLE**  
OUVERT JOUR ET NUIT  
Réparations générales d'automobiles — Duco. Débossage. Remorquage  
1590 Parthenais - AM. 6565

**UNIFORMES:**

**BARNEY'S SUNSHINE**  
UNIFORM SUPPLY LTD  
Salopettes, uniformes, etc., vendus, fournis, nettoyés à sec et réparés.  
Taux spéciaux sur contrat.  
J. ROY R. POIRIER.  
prés.-gér. secr.-trés.  
22, Principale, St-Laurent  
BY. 1166

## Notre problème social

(suite de la page 4)

L'activité économique, d'une municipalité à l'autre et d'une région à l'autre, répond aux besoins de la population, les enquêteurs cherchent à calculer le revenu-argent moyen de l'établissement agricole ou artisanal dans chaque municipalité. Les chiffres ainsi obtenus comprennent les sommes provenant de la vente des produits agricoles, du bois ou autres articles, ou touchées en salaires dans l'industrie forestière ou autres entreprises. Mais ils ne comprennent pas la valeur des produits agricoles consommés dans la famille — valeur qu'il n'est guère possible de déterminer, puisque, pour des raisons extrêmement diverses, elle peut varier d'une famille à l'autre.

Les chiffres ainsi établis ne prétendent nullement en eux-mêmes à l'exactitude: ce sont des moyennes calculées à l'aide de renseignements obtenus d'informateurs choisis parmi les gens les plus éclairés du milieu, et de telle façon que leurs témoignages non seulement se complètent mais autant que possible se recourent et donc se contrôlent. Pris séparément, ils ne correspondent évidemment à rien de précis. Mais considérés dans l'ensemble et par comparaison, ils semblent, du moins pour ceux qui connaissent l'aspect économique général de cette partie de la province, exprimer assez justement la situation d'une municipalité et d'une région à l'autre.

Dans le comté de Kamouraska, par exemple, l'un des vieux comtés du Bas St-Laurent, les

enquêteurs ont recensé trois municipalités où le revenu-argent de la famille s'établissait entre 200 et 300 dollars; deux autres, entre 300 et 400 dollars; deux, entre 400 et 500 dollars; quatre, entre 500 et 600 dollars; quatre, entre 600 et 700 dollars

	100 et 200	200 et 300	300 et 400	400 et 500	500 et 600	600 et 700	700 et 800	800 et 900
Gaspé .....	3	8	10	1	2			
Bonaventure ..	4	10	4	4	1	1		
Matapédia .....	4	2	4	3	4		1	
Matane .....				2	5	3	3	
Rimouski .....	1	2	2	3	3	5	4	
Témiscouata ..		4	4	2	4			
Riv. du Loup ..			3	4	4	5	3	
L'Islet .....		4	4	4		1		1
Kamouraska ..		3	1	3	4	5	1	
	12	33	32	24	25	22	12	1

Dans le comté fédéral de Gaspé (Gaspé-Nord et Gaspé-Sud réunis), il y aurait donc trois municipalités où le revenu moyen d'un artisan (agriculteur, agriculteur-pêcheur, agriculteur-bûcheron) s'établirait entre 100 et 200 dollars par année; dans Bonaventure quatre, dans Matapédia quatre, dans Rimouski un. Dans le comté de Bonaventure, les municipalités où le revenu-argent moyen d'un établissement ne dépasse pas 300 dollars sont les plus nombreuses. Dans le plus grand nombre de municipalités du comté de Gaspé, le revenu-argent ne dépasse pas 400 dollars par année. Enfin, dans les vieux comtés de Kamouraska, l'Islet, Rivière-du-Loup, Rimouski, les municipalités où le revenu moyen de l'établissement agricole ou artisanal s'établit entre 200 et 600 dollars sont la grande majorité. Dans ces mêmes comtés ainsi que dans le comté de Matapédia, les municipalités où le revenu-argent de la ferme s'établit entre 100 et 300 dollars sont assez généralement des municipalités de fondation plutôt récente, qui émergent à peine du stage de la colonie — mais tel n'est pas le

cas, sauf exception, pour les comtés de Gaspé et de Bonaventure. Dans le comté de la Rivière-du-Loup, il y a deux municipalités où les établissements agricoles affichent un revenu moyen supérieur à 1,000 dollars. Il s'agit des banlieues de la Rivière-du-Loup et des Trois-Pistoles, où les agriculteurs se livrent à la culture maraîchère ou autres cultures spécialisées pour le marché des villes voisines. Même remarque en ce qui concerne les agriculteurs établis dans le voisinage immédiat de la petite ville de l'Islet et dont le revenu-argent atteint de 800 à 900 dollars par année.

Le niveau de vie de nos populations rurales est donc très modeste. On nous fera peut-être remarquer que du fait que les agriculteurs tirent directement de leur établissement une partie assez importante de leur subsistance, leur situation dans la plupart des municipalités est bien supérieure à celle de la majorité des ouvriers urbains. Et c'est juste — mais dans une certaine mesure seulement. C'est à la faculté dont ils jouissent de tirer directement de leurs exploitations une partie variable,

## Parmi les meilleurs amis du travailleur

TAILLEURS:



MARCISSE VENNE  
MARCHAND-TAILLEUR  
1581, rue Amherst - Tél. CH. 8725

GAZOLINE:

H. PROVOST, gérant  
PRODUITS CHAMPLAIN  
8687 St-Laurent 8795 Lajeunesse  
DUpont 0001 DUpont 0169

corps publics qu'il ne contribue à leurs entreprises. L'agriculteur, comme propriétaire foncier, est assujéti à toutes les formes d'impôt qui grèvent chez nous la propriété et, dans sa municipalité rurale, il porte seul le poids des entreprises d'intérêt public: civiles, scolaires ou religieuses. Contrairement à ce qui se passe dans les villes, il n'existe pas à côté de lui des classes mieux nanties qui assumeraient le gros du fardeau. C'est quand on a une idée à peu près juste de ces revenus annuels qu'on peut s'expliquer certaines de ses attitudes, ainsi que la lenteur un peu décourageante du progrès général dans nos centres ruraux.

Voué à une vie de rigoureuse économie, à une vie sans aisance, il arrive souvent — qui ne le comprendra? — qu'il ne réengage pas dans la production les sommes nécessaires à la conservation de la fertilité du sol, à l'augmentation des rendements, amendements calcaires, engrais chimiques, animaux de bonne race, etc. L'insuffisance des ressources ralentit ou empêche les progrès techniques indispensables, voue même la ferme au déclin, comme périclite une entreprise industrielle dont le fonds de roulement ne suffit pas. A la longue, la terre se fatigue, le capital s'épuise. Et quand, grâce à la rééducation agricole on se convainc de la nécessité d'améliorer les techniques, d'accroître les rendements, de restituer à la terre sa fertilité perdue, fautes de ressources pécuniaires, on s'adresse là où de plus en plus l'habitude se répand chez nous de s'adresser: au gouvernement, Providence municipale et tatillonne de toutes les classes sociales. Et le gouvernement institue des crédits ou crée des primes!

Voilà donc sinon des précisions au moins des indications assez nettes sur ce que nous avons appelé la donnée rurale de notre problème social. Qui n'admettra que, moins complexe peut-être, elle est aussi grave que l'autre: la donnée urbaine.

Et pourtant, ce que nous venons de dire n'épuise pas la question. L'agriculteur dont les revenus sont si modestes ne vit pas seul sur sa ferme: la famille de moins de cinq enfants est l'exception à la campagne. Elle est le plus souvent de huit, de

(Suite à la page 6)

### COMMENT S'HABILLAIENT LES GENS COSSUS AU CANADA IL Y A 125 ANS



Et voici ce qu'ils disaient:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PÈRE BUVAIT

## GATEAU au MEL-O-ROL

recouvert de crème fouettée

Grands et petits raffoleront de ce NOUVEAU gâteau fait exclusivement avec de la nouvelle crème glacée MEL-O-ROL de la crème fouettée Joubert... Ce gâteau alléchant sera le clou de vos repas de famille et de vos réunions sociales, tant par son apparence appétissante que par son goût savoureux. Achetez-en pour vous-même et offrez-en comme cadeau. Commandez au département des Fantaisies Glacées.

Le gâteau au MEL-O-ROL FRONTENAC 3121

- est prêt à servir sur réception;
- se tranche facilement en parties égales;
- est fait en grosseurs de 8 à 20 portions;
- constitue le dernier cri en dessert à la crème glacée



## Notre problème social

(Suite de la page 5)

dix, voire de douze. L'ouvrier des villes est dans le même cas: ses problèmes familiaux, si aucun secours ne lui vient de l'extérieur, sont insolubles. Ainsi intervient la troisième donnée de notre problème social: la donnée familiale.

Ici encore un retour en arrière s'impose. Nous avons déjà, à la suite de Léon Gérin, rappelé ce qu'était le régime social d'autrefois, fondé sur la famille mais sans hiérarchie organisatrice qui donne des cadres à la société; sur la famille vivant sur son domaine plein qu'elle s'efforçait sans cesse d'arrondir en vue d'échapper dans toute la mesure du possible aux dépendances sociales, surtout celles du commerce, et dont le rayonnement social se limitait à de simples relations de voisinage. Nous avons expliqué aussi comment ce vieux régime si propice au renforcement de la solidarité familiale, mais si peu favorable à l'éclosion et au développement de la solidarité sociale, s'est un jour ébranlé puis disloqué sous les influences extérieures du grand commerce et de la grande industrie, devenus plus puissants que ses propres forces de résistance. Nous avons vécu, apparemment sans nous en douter, une sorte d'immense tragédie. La poignante détresse de l'émigrant déraciné dont parle Léon Gérin, et que sa parenté, comme mue par une sorte d'instinct de tribu, accompagne dans ses pérégrinations du Canada aux États-Unis et des États-Unis au Canada, de la campagne vers les villes et de la ville vers la campagne, toujours attiré et toujours ballotté, et toujours en mal de nouveaux départs, donne une bonne idée, il me semble, de ce qu'a dû être le sort de milliers de nos familles durant cette période de transformation, je dirai même de révolution sociale.

Or à la famille ainsi détachée de la campagne, poussée vers les villes, une formule de subsistance s'est offerte qui est la contre-partie de celle à laquelle elle était jusque-là adaptée: le salariat d'inspiration individualiste, par opposition à l'exploitation directe plus conforme aux exigences de la famille nombreuse. Avec celle-ci, la famille était très tôt une richesse; avec celui-là, elle est une charge et d'autant plus lourde qu'elle est plus nombreuse.

Et nous voyons se préparer le drame de la famille urbaine au sujet de laquelle nous nous interrogeons il y a un instant — de la famille du petit salariat chronique de nos grandes villes, du prolétaire à qui toutes les aspirations, tous les espoirs, sont permis dans un monde de liberté démocratique, de libertés personnelles, mais à qui il manque ce minimum de ressources matérielles, de bien-être humain indispensables au déploiement de ses facultés et à la réalisation de ses plus modestes ambitions. Pour tant de gagne-petits, la liberté est un mot, et la société, hélas! un fardeau, car dans l'état où elle est, elle les brime dans l'une de leurs prérogatives les plus essentielles: élever une famille et s'élever soi-même par la famille.

Nous nous sommes déjà posé la question: comment élever des enfants, les nourrir, les vêtir, les établir à Montréal et autres villes quand on dispose d'un revenu de 500, de 600, voire de 800 ou de 1,000 dollars par année? C'est pourtant le problème que doivent résoudre des milliers et des milliers d'ouvriers. Nous savons ce qu'il en coûte aux pouvoirs publics sous forme d'assistance de toute sorte. L'enfant est une charge et à chaque nouveau venu s'ouvrent de nouvelles perspectives de privations. Aussi bien, voilà que les observateurs du mouvement démographique s'inquiètent d'un phénomène: la diminution rapide du taux de la natalité. Il y a sans doute à cela des raisons d'ordre divers, d'ordre moral en particulier. Mais il y a certaine-

ment aussi cette autre raison: la nécessité pour la famille de s'ajuster aux conditions économiques que le milieu urbain lui impose. Le problème familial tend donc dans les villes à se résoudre par la négative.

La famille rurale n'en est pas encore à chercher semblable solution. Ses conditions d'existence sont néanmoins précaires. Sans doute échappe-t-elle pendant les périodes de crise au dénuement total. Mais même aux meilleures époques, si le père de famille doit assurer la subsistance de huit ou dix enfants, il est clair qu'avec les revenus dont il dispose il a peine à faire face aux exigences quotidiennes les plus élémentaires. Car la famille rurale, que le mouvement d'urbanisation du dernier demi-siècle a laissée en place, n'a pas pour autant échappé à toutes les conséquences du puissant remue-ménage social dont nous avons parlé plus haut. Elle ne vit plus dans l'isolement ni, vis-à-vis du commerce, dans l'indépendance d'autrefois. Elle doit compter, et largement, avec les marchés tant pour la vente que pour l'approvisionnement. Car l'agriculture a cessé d'être payante: elle s'est commercialisée. Et nous savons tous dans quelle sorte de tenailles les variations du marché ont tendance à la coincer avec le décalage presque chronique des prix agricoles par rapport aux prix industriels. Pour échapper à la pression économique, étoffer son budget, l'agriculteur doit souvent chercher du travail d'appoint comme salarié. L'extrême importance accordée à la politique d'industrialisation, le prestige dont a fini par jouir dans tous les milieux la forme industrielle de l'activité économique, la publicité commerciale intense, le tourisme et ses déploiements, dix autres facteurs déterminent dans les classes rurales une sorte d'imprégnation d'esprit urbain, complètement dépaycé, il va sans dire, mais qui tend à détacher de plus en plus le campagnard de la paysannerie pour le rapprocher, par les réactions en face des exigences de l'économie, l'acceptation des dépendances sociales, le tour d'esprit, etc., de l'ouvrier des villes. Tout cela, et bien d'autres faits encore, démontrent donc que l'ébranlement du vieux régime paysan a profondément modifié la situation de la famille rurale, qui désormais n'échappe ni ne veut échapper aux dépendances sociales qu'autrefois elle fuyait, voulait et pouvait fuir.

Or si, comme nous nous demandions il y a un instant, au devoir du père de famille d'assurer la subsistance de ses enfants il convient d'ajouter celui de les établir, il saute aux yeux qu'ils sont extrêmement rares parmi les ruraux — du moins dans la région dont nous avons parlé, — ceux qui en ont les moyens. Établir un jeune homme, c'est ou bien le faire instruire, le mettre en possession d'un métier ou d'une profession, ou bien le doter d'une ferme, d'un atelier, ou autre établissement productif. Eh bien! nous oserions dire qu'à ce point de vue l'ouvrier des villes, même le moins bien placé, a l'avantage sur le campagnard. Dans les villes, l'enfant peut, virtuellement sans frais, pousser ses études jusqu'à la douzième année. Il en sort muni d'une formation générale et en certain cas d'un début de spécialisation grâce auxquelles il parviendra à gagner sa vie.

Au surplus, dès qu'il est en état de travailler, il n'en dépend que de lui de parfaire son instruction en fréquentant par exemple les cours du soir offerts à bon marché dans diverses institutions.

Le jeune campagnard n'est pas dans ce cas. Les écoles rurales sont ce que nous avons; et il serait exagéré de prétendre que les populations rurales, avec les revenus dont elles disposent, ont les moyens de les développer. Faire instruire un enfant à la campagne c'est donc l'envoyer au collège régional. Or il en coûte au minimum 250 dollars par année. C'est déjà la moitié du revenu-argent de la plupart des familles. Si la famille ne compte qu'un fils, passe encore! On se privera. Si elle en compte

plusieurs, l'entreprise est impossible, à moins d'imaginables sacrifices. On tente parfois, même souvent, d'en faire instruire un — et c'est évidemment la raison qui explique que tant de familles rurales comptent un fils devenu prêtre, avocat, médecin, cependant que ses frères sont à peu près complètement privés d'instruction. Le bien est plus apparent que réel. Un individu se détache. Peut-être réussira-t-il? Le niveau intellectuel et social de la famille ne s'élève pas pour autant. Elle est désormais socialement scindée, et c'est tout.

Le même raisonnement s'applique si le père de famille entend doter ses fils d'une ferme ou autre établissement. On n'achète guère une ferme, un atelier capable de faire vivre un homme à moins de \$3,000, voire \$4,000. A ce taux, il n'est guère de familles à la campagne en état d'établir tous leurs fils.

Bref, de quelque côté qu'on envisage la question, le niveau de vie à la campagne apparaît inférieur aux besoins élémentaires de la population. Cela, il va sans dire, entraîne certaines conséquences.

Si nous analysons les mouvements de population au cours des cinquante dernières années, nous constatons que, durant les périodes de grande activité industrielle, les comtés ruraux — du moins ceux de la région que nous étudions en ce moment — ne retiennent pas leur accroissement naturel. Même les comtés où la colonisation s'est de tout temps pratiquée. Ainsi dans Rimouski, on constate d'un recensement à l'autre un décalage de la population réelle par rapport à ce qu'elle devrait être normalement, étant donné l'accroissement naturel. De même dans Matapédia et Témiscouata. Durant les périodes de crise, au contraire, dans les comtés de colonisation, apparaît une augmentation de population supérieure à l'accroissement naturel. Ainsi dans Rismouki, Matapédia, Témiscouata de 1931 à 1937 et 1938.

Il semble donc que durant les périodes dites de prospérité, alors qu'on peut gagner, dans l'industrie ou autre branche de l'activité urbaine, des salaires suffisants, le surcroît de population rurale s'achemine surtout vers les villes.

(Au cours des 25 ou 30 dernières années, un courant d'émigration s'est dirigé vers certaines régions nouvelles comme l'Abitibi et le Témiscamingue, mais de toute évidence il ne représentait qu'une faible proportion du déplacement total).

Ces ruraux arrivent à la ville dans les plus mauvaises conditions possibles: sans instruction, sans argent, sans métier. Pris par la nécessité de gagner immédiatement leur vie, ils s'adonnent aux travaux les plus rudimentaires: terrassiers, débardeurs, manoeuvres de toute catégorie. Rien dans leur milieu d'origine ne les a formés à la débrouillardise dont il faut faire preuve dans les grands centres pour arracher sa subsistance et améliorer son sort. La plupart sont d'avance des vaincus de la vie. Quelques-uns songent à se munir d'un métier et acceptent à cette fin les sacrifices d'un apprentissage plus ou moins long, ou fréquentent les écoles d'arts et métiers ou les écoles techniques. C'est le petit nombre. Manoeuvres et journaliers, ils tombent dans la masse anonyme et lamentable des gagne-petit, voués à une vie sans aisance, et que guette le chômage au moindre fléchissement des affaires. Et nous touchons vraisemblablement là à l'une des raisons qui expliquent que 80 pour cent des secourus de Montréal sont des sans-métiers.

Durant les périodes de crise, l'accès des villes est rendu plus difficile, voire impossible, en tout cas peu attrayant. Le surcroît de population des paroisses rurales se déverse alors, faute de mieux, dans les régions de colonisation. Et l'on assiste à la multiplication des colonies nouvelles et à l'expansion accélérée des plus anciennes.

Mais dans un cas comme

dans l'autre, départ pour la ville ou établissement dans ces colonies, si l'on excepte les héritiers dont l'existence se poursuivra sur les biens paternels, on constate que chaque génération recommence à zéro. Non seulement recommence à zéro, mais pour s'établir doit compter dans une large mesure sur l'assistance de l'Etat. Dans les villes, par les services de toutes sortes que les pouvoirs publics entretiennent et sans lesquels la vie des classes laborieuses serait proprement inimaginable; dans les centres de colonisation, par les travaux publics et les primes de toute nature que l'Etat s'ingénie à créer. Bref, par suite de l'aptitude générale de la famille à établir ses enfants, nous glissons dans le socialisme d'Etat — et ce qui est plus grave peut-être, nous ne semblons pas nous en rendre compte.

Nous ne prétendons certes pas avoir épuisé le sujet, fouillé le problème jusque dans ses dernières données. Tout cela devrait être analysé encore, précisé sur plus d'un point, nuancé. Car le problème social est, encore une fois, un problème humain, et les problèmes humains ne sont jamais simples. Nous croyons, cependant, en avoir dégagé les données essentielles et les avoir dégagées avec assez de relief pour justifier une attitude devant les solutions.

Or, des solutions, on en propose des centaines. Et chose étrange, mais qui semble bien confirmer l'opinion que nous venons d'émettre, à savoir que nous glissons dans le socialisme d'Etat sans nous en douter, la plupart des solutions ainsi proposées prennent spontanément dans la pensée des novateurs la forme d'une nouvelle loi. On croit avec fermeté chez nous à la valeur curative, à la puissance rédemptrice de la loi. Pourtant Dieu sait de combien de lois inopérantes sont bourrés nos statuts!

Des solutions ainsi préconisées, il en est d'utopiques qui ne méritent pas l'honneur de la discussion. Il en est d'autres de bien intentionnées, de généreuses dans leur inspiration, qu'il faudra accepter éventuellement, mais qui doivent pour le moment être écartées parce que prématurées, inopportunes. Telles sont, par exemple, les assurances sociales que tant de gens réclament depuis quelques années.

Les assurances sociales sont un parachèvement, non un départ. Elles doivent venir comme le couronnement d'une organisation économique aussi parfaite qu'il est possible aux hommes de la réaliser. Il est évident, en effet, que la seule partie du revenu collectif qui n'est pas absolument indispensable à la vie économique doit leur être appliquée. Or c'est exactement le contraire qui se passerait chez nous si les gouvernements, cédant aux pressions de certains groupements, s'engageaient à fond dans les assurances sociales. On affecterait à des fins directement sociales, si je puis dire, des ressources et des énergies dont l'économie a le plus grand besoin. Ni l'assurance-chômage, ni l'assurance-maladie ou invalidité, ni les pensions de vieillesse même contributives, n'amélioreraient en quoi que ce soit le sort des chômeurs ou des petits salariés chroniques des grandes villes, dont nous avons dit il y a un instant la misère. Au surplus, les assurances sociales centrées sur le salaire, donc accrochées à une formule individualiste par définition, ignorent la donnée familiale et la donnée rurale du problème social. Elles laisseraient donc subsister les causes les plus anciennes, les plus profondes et les plus agissantes de nos maux actuels. A moins qu'on en rejette le fardeau sur l'Etat. En quel cas on ne ferait que changer le mal de forme. Il y a même lieu de craindre que les assurances sociales, si on ne procède avec la plus extrême prudence, n'aggravent le mal qu'elles prétendent soulager. En effet, elles se traduisent par l'augmentation des prix de revient ou des impôts, donc du

coût de la vie. Et ce sont les classes qui, comme les ruraux, ne participent pas aux salaires et aux bénéfices industriels qui en portent le poids, et d'autant plus lourdement qu'elles sont chargées des familles les plus nombreuses.

Le mal étant économique dans ses origines, il semble évident que la solution que l'on doit préconiser d'abord et avant tout, vers la réalisation de laquelle tous les efforts doivent tendre, c'est la réadaptation dans tous les domaines de notre organisation économique aux besoins de notre population et aux particularités de notre milieu. Et si nous voulons atteindre le mal dans ses racines les plus profondes, c'est par les campagnes que cette oeuvre de réadaptation doit commencer, afin de relever et de régulariser le niveau de vie de la population et ainsi de la stabiliser, de l'empêcher de venir à la moindre reprise de l'activité économique, vers les villes pour y désorganiser le marché de la main-d'oeuvre, aggraver les problèmes qui s'y posent, ou les repousser à mesure qu'on s'attachera à les résoudre. A moins que l'on ne l'isole de cette façon, le problème social des villes est insoluble. Ce n'est que lorsque, grâce à un rajustement économique d'un bout à l'autre de la province, les mouvements de population auront été régularisés, réduits au minimum, que l'on pourra appliquer aux problèmes urbains les remèdes spécifiques qui auront chance de les régler définitivement.

Or que faut-il attendre d'une telle entreprise de restauration économique si elle ne vise à tirer le parti maximum des ressources du territoire: sol arable, forêts, chutes d'eau, pêcheries et mines exploitées en étroite coordination, en vue non seulement du meilleur rendement financier, mais aussi et surtout en vue du meilleur rendement humain. Cela suppose bien des choses, entre autres: réforme radicale de notre politique de colonisation, réorganisation complète de l'industrie forestière, organisation rationnelle des pêcheries, électrification rurale au fur et à mesure que la population disposera des revenus suffisants pour utiliser le courant à l'accroissement de la production et à la diversification de son activité. Et toutes ces initiatives particulières, conçues, élaborées, conduites, en fonction l'une de l'autre, fondées en une vaste et cohérente politique économique et sociale, appuyées sur le sol, notre sol, et centrées sur l'homme, l'homme de chez nous. Il y a assez longtemps en vérité qu'en ce domaine on importe en vrac, sans discernement ni discrétion.

Est-ce à dire pourtant que la province de Québec doit renoncer à toute forme de législation sociale? Nous le croyons d'autant moins que, ainsi que nous nous sommes appliqué à le démontrer, notre problème social comporte une très sérieuse donnée familiale. Mais voilà précisément l'aspect de la question que l'on a toujours négligé. Aussi bien, dans notre opinion, la première forme de législation sociale que nous devrions préconiser serait la réadaptation de nos lois, depuis le Code civil jusqu'aux lois qui régissent l'exploitation des ressources naturelles en passant par les lois fiscales et les lois dites sociales: salaires, pensions, etc., à ce fait d'importance capitale: la famille. Doter la province de ce qu'on a appelé ailleurs un code de la famille, vaudrait mieux que n'importe laquelle des mesures que l'on a réclamées et que l'on continue de réclamer sans même se demander, encore une fois, si dans une économie comme la nôtre elles produiraient des résultats satisfaisants.

Cette oeuvre de restauration économique et sociale suppose elle-même deux initiatives préalables, ou du moins simultanées: 1) la réadaptation de notre enseignement à tous ses degrés, primaire, secondaire et universitaire et cela non seulement du point de vue de la qualité, mais aussi du point de vue de la nature. Que notre enseignement rural ne réponde pas aux besoins de la population, cela saute aux yeux. Il faudrait que l'école pri-

Suite à la page

# Votre problème social

(Suite de la page 6)

maire, elle-même réformée, fût complétée par certaines formes d'enseignement agricole (élémentaire et moyen), forestier, technique, susceptible de mettre les jeunes ruraux en possession des métiers dont ils ont besoin pour tirer un parti suffisant des ressources de leurs milieux, et gagner leur vie autrement que comme manoeuvres partout où ils iront. Nous ne disons rien pour le moment de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire, sauf que dans les collèges et dans les universités il serait temps que l'on s'avisât, d'une part, que la soi-disant formation encyclopédique n'est qu'un synonyme élégant de dispersion et qu'elle est contraire à l'expérience pédagogique de tous les temps, contrairement aux lois psychologiques les plus élémentaires; d'autre part, que les jeunes gens qui passent devant nos tribunes et nos chaires sont destinés à vivre leur vie dans un milieu déterminé dont ils doivent connaître d'abord toutes les exigences si on veut qu'ils réussissent à y adapter leur activité. Quoi qu'on prétende, cela peut s'obtenir sans renoncer aux plus larges, voire aux plus universelles perspectives.

Réadaptation de l'économie, réadaptation de l'enseignement: cela ne peut pas ne pas procéder d'une connaissance précise, détaillée des virtualités de notre milieu. Nous connaissons mal le morceau de territoire où pourtant notre vie se déroule. Nous allons, venons, agissons, projetons, édifions comme si la réalité n'avait aucune prise sur nous, comme si elle ne modelait pas notre existence quotidienne. Mais nous sommes fêrus de principes, et quand nous en tenons un nous croyons posséder la clef de tous les problèmes. Certes il est des principes intangibles et qu'il ne faut pas ignorer, des théories illuminatrices et dont il faut s'assi-

miler la lettre et l'esprit. Mais la réalité a aussi ses exigences sur lesquelles on ne ferme pas impunément les yeux. Il n'est pas de politique culturelle, il n'est pas de politique économique et sociale, il n'est pas d'enseignement véritablement formateur, fructueux, s'ils ne s'appuient sur une égale connaissance des principes supérieurs qui régissent la vie des individus et des sociétés à toutes les époques et sous tous les climats, et des exigences particulières du milieu humain et du milieu physique auquel ces politiques et cet enseignement sont destinés.

D'où, du point de vue économique et social qui nous occupe en ce moment, la nécessité d'un centre de documentation, d'études et de recherches qui aura pour mission de projeter un peu de lumière sur une terre que nous exploitons, une maison que nous habitons sans les connaître. On a l'habitude de dire qu'il n'est pas d'enseignement scientifique qui vaille sans un minimum de recherches; on peut avec autant de raison dire la même chose de l'enseignement économique et social. Le gouvernement de la province a commencé il y a trois ans l'inventaire des ressources naturelles: souhaitons que cette entreprise soit continuée, et qu'on la complète par des études, des enquêtes qui nous mettront en contact plus étroit avec la réalité de tous les jours, nous révéleront ce qui se cache parfois d'espoirs et de déceptions derrière les statistiques officielles. Descendre enfin des tours d'ivoire, sortir du confortable à peu près, des prudentes généralités, toucher la terre où la vie palpite, en observer les humbles détails, nous efforcer de la comprendre dans ses flux et reflux, dans ses manifestations quotidiennes, analyser les influences qui s'exercent sur elle, la stimulent ou la paralysent: puis, bien appuyé sur le tuf des faits, fournir l'effort de synthèse qui nous mettra en possession des données essentielles, le long desquelles se déploiera notre action: voilà à notre avis la condition préalable des réfor-

mes économiques et sociales, dont tout le monde parle et devant lesquelles chacun recule, faute précisément de savoir par quel bout les aborder.

Esdras MINVILLE,  
directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales (Montréal).

(de L'Actualité Economique, juin-juillet 1940).

# Le Syndicat des Employés de Tramways

(Suite de la page 8)

la tenue répétée d'assemblées pour faire connaître et apprécier notre programme par les employés de tramways, eurent pour résultat de convaincre la presque totalité de nos confrères de travail que nos demandes, loin d'être exagérées et irréalisables, étaient justes et équitables.

La preuve la plus formelle que nous avons pour prouver ce que nous avançons, c'est que le comité de négociations doit se servir de nos demandes et calculer sur le mémoire que nous avons présenté à la commission d'enquête pour faire l'objet du présent contrat qui aurait dû prendre effet le premier juillet 1940.

Les demandes faites à la compagnie par le comité de négociations renferment le texte intégral de tout ce que nous avons préconisé il y a trois ans et ce que nous préconisons encore cette année.

Nous voyons donc nos efforts couronnés du plus grand succès et nous nous réjouissons de constater que les employés de tramway ont enfin compris qu'ils méritent plus que tout autre d'être traités en égaux avec les employés de tramways des autres villes du Dominion.

Nous avons dit à maintes reprises et nous le répétons encore, que les divergences d'union doivent s'effacer lorsqu'il s'agit de l'intérêt général des employés et nous assurons le comité de négociations et tous les employés que nous considérons nos demandes comme justes et raisonnables; nous sommes prêts à seconder les efforts du comité de négociations, même s'il était obligé de prendre les moyens et les décisions les plus graves. Par contre, nous disons au comité de négociations que s'il n'est pas capable de remplir ses promesses, il démissionne et nous accomplirons la besogne.

Il n'y a pas très longtemps, la compagnie des tramways commandait une série de causeries à la radio qu'elle intitulait: "La Voix du Tramway". Au cours de ces causeries, des prix étaient donnés à ceux qui posaient au commentateur les meilleures questions. Inutile de dire que cette course au trésor donna libre jeu à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas des plus sympathiques à l'employé de tramway qui accomplit cependant un travail des plus ingrats. La compagnie invita même le public à rapporter l'employé qui ne lui donnerait pas entière satisfaction ou qui, pour une raison ou pour une autre, négligerait de faire son travail convenablement.



Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, administrateur.

Il est absolument impossible, quelles que soient les suggestions faites par la compagnie au cours de ces causeries ou par toutes autres publicités, de donner satisfaction au public, si l'employé de tramways ne travaille pas dans des conditions normales.

10.—Il est impossible pour un chauffeur d'autobus, garde-moteur, conducteur ou opérateur, de donner l'attention que le public voyageur mérite et de rendre son véhicule à destination sans avoir à tourner au cours de la route, si le temps alloué pour suivre l'itinéraire n'est pas suffisant pour faire face aux exigences du trafic et permettre aux passagers de monter et descendre du tramway, tout en ayant le temps de vérifier son change, prendre ses renseignements et enfin faire le nécessaire. L'employé de tramways qui aurait le temps suffisant pour faire son travail, pourrait avantageusement renseigner son public d'une manière plus délicate, plus polie et plus courtoise et rendre ses voyageurs à destination.

2.—Une meilleure répartition des heures de travail signifie pour l'employé de tramways des journées moins longues, moins de fatigue, moins de nervosité, moins d'accidents et une meilleure disposition pour accomplir sa besogne journalière, dans son intérêt et dans l'intérêt du public. Un meilleur salaire signifie meilleure répartition des richesses, meilleur pouvoir d'achat, la nécessité pour la compagnie d'embaucher plus d'hommes. Avec des heures plus courtes et un salaire plus élevé, un plus grand nombre pourraient

travailler au service de la compagnie des tramways et de là des positions ouvertes pour un bon nombre de gens qui sont actuellement sans travail.

Ces quelques considérations que nous sommes obligé d'abréger suffisent, je crois, pour démontrer au public que le sort de l'employé de tramways est lié au sort du public voyageur, qu'il ne suffit pas pour le public de dresser un rapport contre un employé si tout ne va pas à son goût. Bien des plaintes sont faites contre l'employé qui, dans certaines circonstances, n'agit que pour obéir à des ordres. Nos voyageurs devraient s'appliquer à étudier et à connaître d'avantage la position de l'employé de tramways. Le public devrait collaborer plus étroitement avec l'employé de tramways pour que celui-ci obtienne les réformes nécessaires afin de lui permettre de donner à son public le maximum de rendement que tout employé désire donner.

Pour ce qui est des autres revendications, elles ont paru dans les journaux, elles ont été répétées à maintes reprises dans notre organe officiel, *Le Tramway*, et nous sommes assurés de pouvoir compter sur l'appui général des employés et la sympathique collaboration du public pour les obtenir.

Merci, mesdames, merci messieurs.

CLairval 7902 Service courtois et diligent  
**AQUILA LAPOINTE**  
ASSURANCES  
Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —  
Maladie, etc., etc.  
4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL  
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

## Chacun est l'artisan de sa fortune

Ce qu'on attribue au hasard est presque toujours la conséquence des qualités ou des défauts de chacun. Sauf de rares exceptions, chacun est responsable de sa propre destinée. Comptez sur vous-même, et non sur les autres ou sur les événements. Votre avenir sera ce que vous l'aurez fait. Quoi que vous entrepreniez, il vous faut de l'argent. Pour en avoir, il faut économiser méthodiquement. Ouvrez un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$160,000,000  
534 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

PLateau 5151

## ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.



Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

# Chiffres éloquents

La cause de la colonisation gagne de plus en plus la faveur du public. Dans nos divers milieux sociaux on veut voir dans le retour à la terre et le maintien au sol l'un des plus sûrs moyens d'enrayer le chômage à sa source. On admet que c'est dans le seul domaine de l'agriculture que les cultivateurs d'hier et les fils de cultivateurs pourront gagner leur vie honorablement. Les journaliers, dit-on, il en pleut dans les villes et les villages; ce sont eux qui constituent la plus grande partie des chômeurs. C'est donc à ces deux catégories que s'offre particulièrement la colonisation.

Cependant, l'obstacle principal que l'on a sans cesse posé à la colonisation, c'est le nombre considérable d'abandons en pays neuf tout comme dans les régions plus vieilles. Et cela n'est pas sans raison car la famille établie en pays neuf coûte moins cher que si elle était secourue de l'Etat, et l'on voit toujours d'un mauvais oeil son abandon et son retour à la ville ou à sa paroisse d'origine.

Les dirigeants des divers mouvements de colonisation se sont rendu compte du tort considérable exercé sur l'opinion publique par ces nombreux abandons. Et c'est ce qui les a portés à poursuivre des enquêtes sérieuses dans à peu près tous les cas d'aspirants. Ces enquêtes ont-elles produit des résultats efficaces? Sur ce point, les chiffres que nous avons en main sont très éloquentes.

Depuis le printemps 1937, il s'est établi, sous les auspices de l'entente fédérale-provinciale, 3,662 chefs de familles, dont 3,368 familles s'étaient jointes aux chefs à la date du rapport que nous avons sous les yeux. Autrement dit, en estimant la moyenne des familles à cinq enfants, en plus du père et de la mère, cela amènerait à 20,000 le nombre d'âmes établies depuis le printemps 1937.

En date du 30 juin 1940, un relevé des abandons nous révèle que 253 familles complètes ont quitté leur lot; 235 chefs ont abandonné leur établissement avant d'y avoir été rejoints par leur famille; 53 autres familles ont été rayées des cadres par les autorités, à cause d'inaptitude, d'accidents incontrôlables, de mortalité, etc. En pourcentage, cela veut dire qu'il y aurait 14.8% d'abandons en tout et partout, dont 6.9% représente les familles, 6.4% les chefs qui d'ordinaire ont précédé les familles, et 1.5% les familles rayées des cadres.

A tout prendre, nous croyons ce résultat des plus satisfaisants.

Nous ajouterons que nous nous attendons à ce qu'il y ait d'autres abandons d'ici quelques années, de ceux établis depuis 1937 à date. Cependant, même si le total des abandons devait s'élever à 30%, nous jugerions encore que l'oeuvre de la colonisation a remporté un réel succès. C'est dire qu'il s'est fait une amélioration sensible dans le choix des colons aussi bien que dans les méthodes d'établissement, dans les avantages accordés par les pouvoirs publics et dans la préparation plus soignée des établissements. C'est un progrès que nous soulignons; il mérite d'être connu du grand public.

C.-E. COUTURE

# Le Syndicat des Employés de Tramways et les derniers négociations

Texte de la causerie prononcée au poste C.H.L.P. le 10 juillet par M. Philippe Gérard

Mesdames et Messieurs,

Le but de cette causerie est de faire connaître aux employés de tramways la politique du syndicat en ce qui regarde les négociations présentement en cours entre la Compagnie des tramways et ses employés.

Depuis plus de 20 ans, le Syndicat des employés de tramways travaille sans relâche pour obtenir un salaire et des conditions de travail plus équitables pour ses membres et pour les employés de tramways en général.

Jamais, depuis cette période nous n'avons eu autant de raisons de travailler ensemble pour améliorer le sort des employés de tramways et de la classe ouvrière en général.

Sans doute, la période de guerre que nous traversons, les jours d'angoisse et d'anxiété que nous vivons nous détournent assez naturellement de ces questions qui, à côté du problème européen, deviennent pour notre population des questions secondaires.

Toutefois, les employés de tramways, tout comme les autres salariés, ne doivent pas oublier que chacune des nouvelles taxes, des nouveaux impôts qui nous sont imposés par nos trois gouvernements, municipal, provincial ou fédéral, sont pour les employés de tramways et pour la classe ouvrière un fardeau nouveau sur son budget familial.

Les taxes imposées depuis quelque temps sont une diminution indirecte du salaire de l'ouvrier. Comme ce salaire n'est pas déjà trop élevé, tout en admettant que chacun doit contribuer à l'effort de guerre, ceci ne doit pas vouloir dire que nous sommes obligés d'en porter seul le fardeau et que nous ne devons pas réagir pour réclamer un salaire vital, un salaire familial; c'est-à-dire un revenu suffisant pour nous permettre de vivre et faire vivre honorablement ceux qui dépendent de nous.

Le contrat qui vient de se terminer avait pris effet le 1er juillet 1937.

Au cours des dernières négociations, c'est-à-dire celles qui eurent lieu en 1937, le Syndicat des Employés de tramways avait fait un relevé complet des salaires payés dans d'autres villes du Dominion pour les employés travaillant sur les tramways, les autobus, dans les usines et les remises, entre autres Toronto, Calgary, Edmonton, Colombie canadienne, et ainsi de suite.

Cette étude nous a permis de constater que les salaires payés dans ces différentes villes sont beaucoup plus élevés que les salaires payés par la Compagnie des tramways de Montréal, à ses employés.

Par contre, les recettes brutes de ces compagnies et le nombre des passagers dans les tramways de ces différentes villes est infiniment inférieur aux chiffres déclarés par la Compagnie des Tramways de Montréal.

Nous nous sommes donc basés sur ce relevé et sur le coût de la vie ici, à Montréal, pour demander un salaire et des conditions de travail pouvant se comparer avantageusement avec les employés de tramways des autres villes du Dominion d'importance beaucoup moindre que la ville de Montréal.

Cette première requête présentée par le Syndicat des Employés de Tramways fut reçue par les employés avec satisfaction et reconnaissance. Toutefois, il est évident qu'elle fut loin de plaire à la compagnie et encore moins au comité fantôme qu'était le comité des négociations en 1937 et que nous pouvons qualifier à juste titre de frères siamois de la Compagnie des tramways de Montréal.

Ce qualificatif n'est certainement pas exagéré, s'il faut en croire les déclarations faites par les membres du nouveau comité

de négociations, au cours de l'assemblée tenue samedi dernier à l'Assistance publique. Le président déclara à peu près ceci: "Je sais qu'au cours des dernières négociations vos questions n'ont pas été réglées comme elles auraient dû l'être; moi, je n'y étais pas, cette année j'y suis!"

Un autre membre du comité déclarait: "Il y en a qui disent que c'est encore de l'actage comme les années passées; et bien, je vous dis que cette année on vous actera pas!"

Ces deux affirmations sont une confirmation de ce que nous avons toujours prétendu au sujet de ces comités de négociation qui se sont succédé les uns après les autres mais qui n'ont guère changé.

Il est inutile d'insister sur le sort qui a été fait à nos suggestions durant les négociations de l'entente qui vient de prendre fin. Les employés n'oublieront jamais les procédés employés pour nous empêcher de faire reconnaître nos droits par la compagnie des tramways.

Le comité des négociations composé de trois membres du local 790 des unions internationales, fidèles serviteurs des intérêts de la compagnie des tramways, trouvaient nos demandes

exagérées et nos projets comme irréalisables.

Heureusement l'avenir nous a prouvé que nos revendications étaient justes et que tout au moins elles méritaient d'être l'objet d'une étude sérieuse.

Après avoir épuisé tous les moyens possibles à notre disposition pour faire briser cette entente qui avait pris naissance dans l'illégalité et qui fut signée au cours de la nuit, nous nous adressâmes au gouvernement provincial pour obtenir justice.

Quelques mois après nous apprenions que le gouvernement provincial instituait une enquête sur les affaires de la compagnie des tramways de Montréal et dont Maître Emery Beaulieu était le président.

Le Syndicat présenta à la Commission Beaulieu un rapport détaillé de ses demandes et il incluait dans ce mémoire une foule de suggestions pouvant servir à améliorer également le sort du public voyageur qui, comme on le sait, mérite certaines améliorations dans la ville de Montréal.

Ce mémoire fut reçu par la commission avec beaucoup d'attention et après en avoir fini l'exposé, le président du comité d'enquête, Maître Emery Beaulieu, s'exprima en ces termes

pour nous remercier du travail accompli: "Au nom de mes collègues et en mon nom, je tiens à vous remercier et vous féliciter du mémoire que vous avez

préparé. Il est très bien fait. Cela ne veut pas dire, ajouta Me Beaulieu, que nous adopterons toutes ces conclusions, mais ce mémoire est très bien fait, il contient des suggestions utiles et nous vous en félicitons.

Ceci était pour nous une déclaration qui prenait une importance capitale, principalement lorsque nous savons le sort qui avait été fait à nos demandes.

La présentation du mémoire à la commission des tramways,

(Suite à la page 7)

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

**HOTEL LAFAYETTE**

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

**ANTONIO GARNEAU, C.R.**

Avocat et procureur

BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

**ETABLIE 1790!**

**EXCELLENTS AVEC la Bière**

**Dow**

**OLD STOCK**

58F